

TERMES DE REFERENCE pour:

La conduite d'une analyse préliminaire sur la mise en œuvre d'un budget vert au Cambodge

Présentation de l'assistance technique d'Expertise France au Cambodge (généralités):

Le Gouvernement Royal du Cambodge (GRC) a entamé en 2004 une réforme à grande échelle, - le programme de réforme de la gestion des finances publiques (PFMRP) -, afin de moderniser et d'aligner la gestion des finances publiques sur les pratiques et les normes internationales. Il s'agit d'un programme de réforme à long terme qui s'étend de 2005 à 2028. Le Ministère de l'Economie et des Finances Cambodgien a demandé l'appui de la France pour la mise en œuvre du nouveau cadre juridique en lien avec la stratégie de réforme du système budgétaire.

Par conséquent, le projet – *Mise en œuvre de la réforme de la gestion des finances publiques, y compris les dimensions environnementales et climatiques* – vise à soutenir le Ministère de l'Economie et des Finances dans l'opérationnalisation de la nouvelle loi de finances, promulguée le 10 mars 2023. Cette assistance technique comprend également une dimension environnementale afin de répondre aux défis environnementaux et climatiques auxquels le Cambodge est confronté.

L'assistance technique mise en œuvre par Expertise France s'organise autour de deux composantes principales : (1) une composante axée sur la mise en œuvre de la nouvelle loi et du nouveau décret portant sur les finances publiques, et (2) une composante axée sur la gestion des finances publiques vertes.

Les activités du projet s'intègrent comme suit :

I- Mise en œuvre de la nouvelle loi et du nouveau décret portant sur les finances publiques

- a- Appui à la rédaction des sous-décrets ;
- b- Appui à la rédaction de circulaires ;
- c- Rédaction d'un manuel de procédures pour la mise en œuvre des réformes budgétaires et comptables ;
- d- Présentation et préparation du budget ;
- e- Analyse de l'exécution du budget et revue des dépenses ;
- f- Assistance à l'élaboration des projets annuels de performance et des rapports annuels de performance ;
- g- Intégration des nouvelles dispositions légales relatives à la GFP.

II- Gestion verte des finances publiques

- a- Renforcement des capacités en matière de budgétisation verte ;
- b- Échanges entre fonctionnaires sur la budgétisation verte (voyage d'étude) ;
- c- Renforcement des capacités dans le processus d'émission d'obligations vertes ;
- d- Échange entre pairs (voyage d'étude) ;
- e- Elaboration du cadre pour une économie verte.

Contexte :

Le Cambodge fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique. Cette vulnérabilité est due en partie au fait que les risques climatiques sont de plus en plus fréquents et intenses, ainsi qu'à la capacité limitée de l'État et de sa population à s'adapter. Conscient de ces vulnérabilités, le Gouvernement Royal du Cambodge a tout mis en œuvre pour lutter contre le changement climatique, comme le prévoient le plan de développement stratégique national et la stratégie rectangulaire du gouvernement depuis son premier mandat jusqu'à aujourd'hui. Depuis, le changement climatique est devenu de plus en plus une priorité pour le gouvernement royal du Cambodge.

Ayant rejoint la Coalition des ministères des finances pour l'action climatique, le MEF a demandé un soutien pour s'engager dans un processus d'alignement de ses outils budgétaires et de la gestion des finances publiques afin d'atteindre les objectifs du Cambodge en termes de réduction des émissions de CO2 et de protection de l'environnement.

Afin de répondre aux besoins exprimés par le Ministère de l'Économie et des Finances Cambodgien, Expertise France et l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE) ont organisé une formation sur la budgétisation verte en Juin 2024. L'objectif de la formation était d'atteindre un public varié afin de créer une compréhension commune et une synergie entre les parties prenantes. Les participants provenaient de différents départements, notamment :

- La Direction Générale du Budget
- La Direction Générale de la Coopération Internationale et de la Gestion de la Dette
- La Direction Générale de la Fiscalité
- La Direction Générale des Politiques
- Le Comité du Secrétariat Général
- Le ministère des mines et de l'énergie
- Le ministère de l'industrie, des sciences, de la technologie et de l'innovation
- Ministère des travaux publics et des transports
- Le ministère de l'environnement
- Le ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche

L'objectif global de la formation était de familiariser les participants avec les concepts fondamentaux, les outils et les processus du budget vert. Elle s'est concentrée sur le processus de marquage du budget vert, l'examen des meilleures pratiques internationales, le développement d'une méthodologie et son intégration dans le cycle budgétaire, tout en tenant compte des exigences institutionnelles nécessaires.

Dans le prolongement de la formation dispensée par I4CE, Expertise France souhaite conduire une analyse préliminaire concernant les possibilités de mise en œuvre d'un budget vert au Cambodge.

Objectif de la mission :

L'objectif de la mission est de réaliser une analyse préliminaire permettant d'évaluer les conditions et les étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un budget vert au Cambodge, en tenant compte des contraintes locales et des bonnes pratiques internationales.

Activités menées par l'expert.e :

1. Revue documentaire :
 - Analyser les documents stratégiques nationaux (plan climatique, budgets, stratégies sectorielles, etc.) et la réglementation en vigueur.
 - Identifier les pratiques internationales pertinentes en matière de budget vert et les éléments susceptibles d'être capitalisés au niveau national, en matière de GFB et d'environnement/climat.
2. Consultations des parties prenantes :
 - Organiser des entretiens avec les acteurs clés (MEF, ministère de l'environnement, ministères sectoriels, etc.).
3. Diagnostic et analyse :
 - Identifier les opportunités, d'une part, et les axes d'amélioration / lacunes institutionnelles et techniques, d'autre part.
 - Réaliser une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) sur la faisabilité d'un budget vert.
 - Pré-identifier un ou plusieurs scénarios cibles, quant à la mise en place d'un modèle de budget vert au Cambodge – tenant compte des éléments de faisabilité et des attentes des parties-prenantes nationales, et d'un séquençage dans le temps.
4. Rédaction du rapport :
 - Proposer des recommandations pour la mise en œuvre d'un budget vert.
 - Développer un plan d'action préliminaire et séquençé/réaliste, en indiquant les prérequis/priorisations et éventuels appuis/renforcement des capacités et financements requis.

De manière non-exhaustive et sans préjuger des options à retenir, l'expert devra prendre en compte les dimensions ci-après :

- Données, ressources et référentiels disponibles/exploitable, et capacités disponibles ;
- Méthodologies envisageables pour le marquage et la classification ;
- Périmètre et couverture du marquage (entités administratives, catégories de dépenses, inclusion ou non des recettes/dépenses fiscales, dépenses positives/négatives, etc.) ;
- Intégration dans le processus budgétaire (y compris le cas échéant programmation pluriannuelle) ;
- Intégration au niveau réglementaire et procédural ;
- Schéma de gouvernance et évolution organisationnelle ;
- Intégration au niveau des systèmes d'information ;
- Dispositif de contrôle-qualité et suivi-évaluation ;
- Articulations potentielles avec les autres dimensions/mécanismes en matière de « verdissement » des finances publiques (émissions vertes, investissements publics, suivi de la performance, etc.).
- Modalités d'exploitation/diffusion du budget vert, en interne et en externe.

Livrables attendus :Rapport rédigé en anglais incluant :

1. Un diagnostic rapide de l'état actuel du système de GFP au Cambodge, sous l'angle des capacités institutionnelles et techniques pour intégrer les enjeux climatiques et environnementaux, en ce qui concerne plus particulièrement la gestion budgétaire.
2. Une analyse des opportunités et des défis liés à la mise en place d'un budget vert, y compris les implications juridiques, techniques, organisationnelles et financières.
3. Des recommandations claires sur les étapes à suivre, les partenariats stratégiques et les appuis techniques requis – et, le cas échéant, sur les choix à opérer / options à valider.
4. Un plan d'action préliminaire pour la mise en œuvre progressive d'un budget vert, sur la base d'un ou plusieurs modèles cibles, avec une description claire des prérequis, étapes et options restant à clarifier/arbitrer et points à approfondir.

Power point synthétique :

Présentation des résultats aux parties-prenantes

Durée et lieu de la mission :

- Durée : 10 jours d'expertise publique souhaités
- Lieu : à distance
- Echéance : les livrables devront être soumis d'ici le 31 mai 2025.